

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNION DES MAIRES DE L'OISE

Séance du 2 Septembre 2013 à 9h30
A Hondainville

Monsieur Vasselle ouvre la séance en mentionnant les différents points à l'ordre du jour.

1. Approbation du PV du CA du 13 Mai 2013

Ce procès-verbal est soumis aux remarques ou observations éventuelles. Sans aucune réserve, il est adopté à l'unanimité.

2. Présentation et échanges relatifs à la réforme des rythmes scolaires avec Monsieur Emmanuel Roy, Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Oise

Monsieur Vasselle remercie Monsieur Emmanuel Roy, Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Oise d'avoir répondu favorablement à notre invitation et lui donne la parole.

Monsieur Emmanuel Roy remercie le président de l'Union des Maires de l'Oise de l'avoir invité à ce conseil d'administration. Il revient ensuite longuement sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Après une brève présentation de la réforme, il indique que la direction académique de l'Oise sera présent aux côtés des maires pour la mise en place des activités. Il indique qu'il faut une organisation simple, lisible pour les parents et régulière.

Il indique qu'il conviendra pour les communes de fournir au plus tard le 15 décembre, un calendrier avec les éléments d'organisation.

Monsieur Vasselle remercie Monsieur Roy pour son intervention et laisse la parole aux administrateurs présents.

Monsieur Bosino indique que de la même manière que la suppression du samedi matin, cette réforme tombe comme ça et il faut aller très vite. Il précise que nous sommes dans un pays démocratique avec beaucoup de personnes concernées. Il faut un grand débat dans le pays avec une décision à la fin.

Monsieur Bouchez indique qu'il applique déjà la réforme cette année. Il précise qu'il n'est pas un meilleur élève mais qu'il a un contexte plus favorable que d'autres communes car il n'a pas le problème des transports scolaires et il a déjà un périscolaire. Par ailleurs, il ne souhaite pas laisser la lourde charge de ce dossier à son successeur.

Monsieur Douet indique qu'il aurait souhaité mettre en place la réforme dès cette année mais le SIVOS et l'autre commune ne l'a pas souhaité. Il précise que si on met en avant les coûts pour les communes, le fond d'amorçage permet de minimiser ceux-ci. Par ailleurs il convient de trouver des solutions dans l'intérêt de l'enfant.

Monsieur Carrère précise qu'en tant qu'ancien enseignant, il est pour la semaine de 4 jours et demi qui favorise l'apprentissage. Il précise que sa commune a un périscolaire depuis 16 ans et c'est donc plus facile à mettre en place.

Monsieur Pinsson indique que sa communauté de communes à la compétence périscolaire. Il est confronté à un problème de coût. Cela revient à 300 000 euros supplémentaire sachant que cette compétence représente déjà la moitié de la fiscalité. Il indique que l'on va vers la totalité de notre fiscalité pour cette compétence et donc une augmentation de 50 % des impôts.

Monsieur Vasselle suggère de faire des réunions d'information par secteur.

Monsieur Carrère revient sur le taux d'encadrement.

3. Intervention de Monsieur Eric Moulin, Ingénieur Commercial Secteur Public, Société OMNIKLES concernant le projet de plateforme de dématérialisation

Monsieur Vasselle remercie donne la parole à Monsieur Eric Moulin afin de nous présenter sa société et le projet de plateforme de dématérialisation.

Monsieur Eric Moulin présente d'abord la société OMNIKLES. Il fait ensuite une brève présentation du projet de plateforme de dématérialisation qu'il peut proposer à l'association.

Monsieur Vasselle remercie Monsieur Moulin pour son intervention et donne la parole aux administrateurs présents.

Monsieur Vasselle souligne l'intérêt de la démarche mais suggère que nous coordonnions celle-ci avec l'ADICO.

Monsieur Menn estime que nous devrions opérer par un marché public pour choisir le prestataire qui peut nous fournir cette plateforme puisque l'Union des Maires est une association qui tire ses fonds essentiellement de l'argent public.

Monsieur Bosino obtient ensuite des précisions sur la sécurisation des procédures sur la plateforme et sur la capacité à fournir les marchés en cas de contrôle de la Chambre Régionale des Comptes.

Monsieur Douet suggère d'associer l'ADTO et la CAP'OISE qui ont aussi la problématique de l'appel d'offres.

Madame Loiseleur souhaite savoir s'il est possible de coordonner cette plateforme avec les plateformes déjà existantes des grosses communes.

Après discussions, il est décidé de se rapprocher de l'ADICO et de réunir de nouveau le bureau sur cette question.

Après discussion, bien que sensible à ce projet, le conseil d'administration souhaite également consulter d'autres entreprises.

4. Intervention des jeunes agriculteurs de l'Oise, de la FDSEA de l'Oise et de la SAFER de l'Oise sur la question de la consommation du foncier.

Monsieur Vasselle laisse la parole aux intervenants.

Monsieur Nicolas Caron, Président des Jeunes Agriculteurs de l'Oise commence cette intervention en précisant que 24m² de terre disparaît par seconde au niveau national. Par ailleurs, certains terrains sont en attente pour un projet et restent en friche.

Il indique que depuis 2 ans, les jeunes agriculteurs mènent des actions syndicales pour dénoncer cette emprise du foncier. Ils précisent qu'ils ne sont pas contre le développement économique mais veulent que les terres soient prises par les communes de façon raisonnée.

Il suggère une solution en indiquant que les communes peuvent laisser, avant la construction d'un projet, les terrains à des jeunes agriculteurs qui les cultiveront le temps que le projet soit lancé.

Monsieur Verluys, Vice-Président de la SAFER présente les outils proposés par la SAFER pour mettre en œuvre cette solution.

Monsieur Vasselle laisse ensuite la parole à Madame Dégardin, Directrice de la SAFER.

Madame Dégardin procède à une brève présentation de la SAFER notamment de ses statuts et ses missions. Elle revient également sur le rôle de l'Etat dans l'activité de la SAFER. Elle s'attarde ensuite sur les modalités d'intervention.

La SAFER revient ensuite sur un nouvel outil à destination des communes : VIGIFONCIER qui permet d'opérer de la veille foncière et qui constitue un observatoire avec divers indicateurs.

Monsieur Vasselle remercie l'ensemble des intervenants et laisse la parole aux administrateurs présents.

5. Point sur l'organisation de l'assemblée générale 2013, et du Congrès des Maires de France 2013

Monsieur Vasselle donne la parole à Elise Marsay-Denous afin qu'elle fasse le point sur l'organisation de notre prochaine assemblée générale et notre prochain Congrès des Maires.

Madame Marsay-Denous revient d'abord sur l'assemblée générale en indiquant qu'en lieu et place des ateliers, une table-ronde sera organisée avec deux thèmes : la fiscalité locale et l'urbanisme. Elle indique que Monsieur Philippe Laurent, Vice-Président de l'AMF interviendra pour ce qui concerne le thème de la fiscalité locale. La recherche d'intervenants est toujours en cours concernant l'urbanisme.

Pour le Congrès des Maires de France, elle indique que l'UMO organisera, comme à son habitude, un cocktail sur le stand de l'AMF. Par ailleurs, un dîner à l'hippodrome de Vincennes est prévu le mardi 19 novembre et un dîner au Sénat le 20 novembre.

6. Détermination des dates des réunions intercantionales 2013-2014

Après discussions et compte-tenu de la proximité avec les élections municipales, il est décidé de ne pas organiser de réunions intercantionales pour l'année 2013-2014.

7. Désignation

- Commission départementale d'aménagement foncier

En cours de désignation

8. Questions diverses

- Projet d'acquisition d'un logiciel de gestion des activités de l'association

Madame Marsay-Denous évoque un projet d'acquisition d'un logiciel de gestion permettant de gérer l'intégralité de l'activité de l'association. Un devis à d'ores et déjà été établi.

Compte-tenu du montant du 1^{er} devis (entre 10 000 et 14 000€ selon les options), il est décidé, dans l'attente de consulter d'autres entreprises, de reporter l'acquisition de cet outil.

- Soirée Repas-théâtre – Décembre 2013

Madame Marsay-Denous propose, à l'occasion de la fin du mandat, d'organiser une soirée « repas-théâtre » à la salle Pommery de Clermont. La pièce de théâtre retenue est « Mal de Maires » qui traite du quotidien de l'élu local. La date envisagée pour organiser cette manifestation est le vendredi 13 décembre.

- Point formations du 2^{ème} semestre 2013

Madame Marsay-Denous fait un point sur les formations du 2nd semestre 2013. Elle indique que des formations sur la réforme des modes de scrutins seront organisées et animées par le personnel de l'Union des Maires de l'Oise. Le thème de la réforme des rythmes scolaires sera également abordé dans le programme de formation.

- Rédaction et publication d'ouvrages – Elections municipales 2014

Madame Marsay-Denous indique que l'Union des Maires de l'Oise va éditer, début 2014, un guide relatif à l'installation du conseil municipal et un autre sur le fonctionnement du conseil municipal. Ces guides seront rédigés par le personnel de l'Union des Maires de l'Oise.

9. Date du prochain conseil d'administration

Lundi 25 novembre 2013, à 9h30

Le Président

Alain VASSELLE

Etaient présents :

Mme Isabelle BARTHE, Maire de Cernoy
M. Jean-Pierre BOSINO, Maire de Montataire
M. Lucien BOUCHEZ, Maire d'Haudivillers
Mme Michèle BRICHEZ, Maire d'Hondainville
M. Gratien CARRERE, Maire de Bailleul-sur-Thérain
M. Jean-Pierre DAMIEN, Maire du Plessis-Brion
M. Jean-Pierre DESMOULINS, Maire de Saintines
M. Jean-Paul DOUET, Maire de Montagny-sainte-Félicité
M. Marie DUBUT, Maire de Marseille-en-Beauvaisis
M. Patrick FLOURY, Président de la Communauté de Communes de la Basse Automne
M. Boris GOGNY-GOUBERT, Maire de Saint-Rémy-en-l'Eau
M. Michel LE TALLEC, Maire de Le Coudray-sur-Thelle
Mme Nadège LEFEVRE, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Bray
Mme Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis
M. Gérard MANOUSSI, Maire d'Apremont
M. Roger MENN, Maire de Liancourt
M. Jacques PINSSON, Président de la Communauté de communes de la Ruraloise
M. Charles POUPLIN, Maire d'Estrées-Saint-Denis
M. Claude SAUVAGET, Maire de Boubiers
M. Alain VASSELE, Maire d'Oursel-Maison

Assistaient également à cette séance Elise MARSAY-DENOUS, Directrice de l'UMO, et Lucie DEHEYER, Responsable administrative

Etaient excusés :

M. Stanislas BARTHELEMY, Maire de Longueuil-Sainte-Marie
Mme Caroline CAYEUX, Maire de Beauvais
M. Philippe COFFIN, Maire de Nanteuil-le-Haudouin
M. Jean-Claude CORMONT, Maire de Couloisy
M. Edouard COURTIAL, Maire d'Agnetz
M. Alain De PAERMENTIER, Maire de Ressons-sur-Matz
M. Arnaud FOUBERT, Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois
M. Jean-Pierre GILLES, Maire de Montagny-en-Vexin
M. Michel GOES, Maire de Wavignies
M. Laurent LEFEVRE, Maire de Rainvillers
M. Gérard LEMAITRE, Président de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle
M. Guy MAILLARD, Maire de Saint-Germer-de-Fly
M. Philippe MARINI, Maire de Compiègne
M. Lionel OLLIVIER, Maire de Clermont
M. Alain PETREMENT, Maire d'Ermenonville
M. Luc REDREGOO, Maire de Thiescourt
M. Alain ROUSSELLE, Maire d'Auchy-la-Montagne
M. Jean-Claude VILLEMAIN, Maire de Creil